

“Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez, chaque fois que possible, les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée”.

## Début de la campagne DE PROTECTION 2023

**Le stade « débourrement » est acquis au vignoble. Pour l'heure, les moyennes de températures journalières ne favorisent pas une pousse active. Les blancs confirment leur avance phénologique. La maturité des œufs d'hiver de mildiou a été acquise au laboratoire (source Comité Champagne).**



### STADES PHÉNOLOGIQUES :

- Chardonnay : **Eclatement du bourgeon**
- Pinot Noir : **Eclatement du bourgeon**
- Meunier : **Débourrement**

## MILDIU

La maturité des œufs d'hiver de mildiou a été acquise au laboratoire le 20 avril (Source Comité Champagne). Le risque au vignoble s'accroît à la suite des conditions météo pluvieuses de ces derniers jours. Pour rappel, les conditions nécessaires aux contaminations primaires sont les suivantes :

- **Maturité des œufs d'hiver de mildiou**
- **Réceptivité de la vigne** : (stade 06 « éclatement du bourgeon » acquis)
- **Conditions climatiques** : pluie d'au moins 2 mm avec une T° moyenne de 11°C sur sol déjà humide

Les moyennes de températures journalières vont augmenter progressivement sur les prochains jours selon les modèles météo. En fonction de l'évolution des stades phénologiques, surveillez les précipitations pouvant être à l'origine de vos premières contaminations.



**Il est utile de vérifier la qualité de pulvérisation de vos machines (orientation des diffuseurs sur le rang, soufflerie, buses) afin de débiter les traitements de manière optimale.**

## OÏDIUM

Le risque oïdium sortie d'hiver est annoncé comme moyen à élevé selon le **modèle Oïdi** (modèle oïdium Champagne, société Modeline). Ce risque oïdium est à prendre en compte à partir du stade 3-4 feuilles étalées. Pour ce début de campagne, des projections d'ascospores ont déjà eu lieu sur le vignoble. Soyez vigilant dans vos parcelles à historiques.

### REGLEMENTATION

**PRODUITS CLASSES CMR 2 (H341, H351, H361)** : Les distances de sécurité « riverains » sont fixées **à 10 m** et deviennent **INCOMPRESSIBLES** même en disposant d'un matériel de pulvérisation performant.

**Pour rappel**, l'utilisation de **produits classés CMR 1 (H40, H350, H360)** sont eux **à 20 m** incompressibles.

**Vous pouvez retrouver la liste des produits concernés sur notre plaquette techniques CSGV « Protection de la Vigne 2023 ».**

L'ensemble des produits disponibles à la gamme CSGV 2023 vous est présenté sur la plaquette technique « Protection de la vigne ».

REGLEMENTATION : Informations réglementaires des spécialités phytopharmaceutiques de la CSGV en 2023 : Voir également la plaquette « PROTECTION DE LA VIGNE ».

“Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez, chaque fois que possible, les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée”.

## Début de la campagne DE PROTECTION 2023

### MANGE - BOURGEONS

Les secteurs tardifs n'étant pas au stade BBCH 06 peuvent encore être à l'origine de dégâts de mange-bourgeons. Pour rappel, le seuil d'intervention est de **15 % de cepts** avec au moins un bourgeon évidé.

### INFORMATIONS MELANGES

ORDRE D'INTRODUCTION DES PRODUITS PHYTO DANS LA CUVE EN FONCTION DE LEUR FORMULATION :

1. Sachets hydrosolubles
2. Granulés solubles dans l'eau (SG)
3. Poudres solubles dans l'eau (SP)
4. Granulés dispersables (WG)
5. Poudres mouillables (WP)
6. Suspensions concentrées (SC)
7. Suspo-émulsions (SE)
8. Suspensions concentrées huileuses (OD)
9. Emulsions de type aqueux (EW)
10. Concentrés émulsionnables (EC)
11. Concentrés solubles (SL)
12. Adjuvants

Certains produits peuvent avoir un ordre d'introduction spécifique. Lire l'étiquette du produit concerné avec utilisation.

Les FOLIAIRES en avant-dernier (sauf ULTRALG en premier), ADJUVANTS en dernier.

**EXCEPTIONS** : pour les mélanges d'une formulation SC (suspension concentrée avec un anti-mildiou à base de Fosétyl), mettre l'anti-oïdium SC en premier dans la cuve (ex : Héliosoufre S, Kashmir, Thiopron Rainfree, Sanata, Yaris, Vivando, Luna Sensation). Idem avec les insecticides MUSDO 4 et CORAGEN, à mettre en premier dans la cuve si mélange avec les "Fosétyl".

### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

PRÉPARATION

#### BLOUSE TYCHEM

Plusieurs tailles disponibles.  
EPI catégorie III, type PB (3).  
Blouse avec des manches longues, spécifique pour la préparation de bouillie.



#### BOTTES CHIMIQUES

Protège des éclaboussures de produits chimiques : hydro-carbures, huiles, graisses, solvants, acides faibles et dilués.



APPLICATION

#### KIT CLASSIC (protection préparation bouillie)

1 masque 4255+ A2P3  
1 paire de lunettes-masque  
3 paires de gants ALPHATEC®-SOLVEX 37-676  
3 combinaisons TYVEK® 600 Plus



#### KIT CONFORT (chenillard et pompe à dos)

1 masque 7500 A2P3  
1 paire de lunettes-masque  
2 paires de gants ALPHATEC® 58-270  
2 combinaisons TYVEK® 800J



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS PRODUITS  
DE PROTECTION DANS NOS MAGASINS CSGV